

Et maintenant ?

Tribune – Edito - Patrick A. – 19/09/11

« La » feuille de route est signée, mais rien ne semble plus clair que le jour d'avant. Et l'on est en droit de rester rêveur devant ce paragraphe du communiqué de presse de la mission de la Troïka de la SADC évoquant les débats sur l'interprétation des décisions du sommet des chefs d'État à Sandton :

À la lumière de ces erreurs d'interprétation, la mission de la troïka a décidé d'assurer la clarté et de corriger les idées fausses sur le paragraphe 20 et d'autres aspects de la feuille de route. La troïka a souligné qu'il y avait une distinction claire entre le contenu et la portée de la feuille de route et ses modalités de mise en œuvre. La troïka a décidé que les modalités d'application seront élaborées après la signature de la feuille de route.

Pour ce qui est d'« assurer la clarté », voilà qui nous laisse passablement dans l'ombre et voilà une manière élégante de nous dire que le gros du travail a été délibérément repoussé à plus tard... Le retour de Marc Ravalomanana se fera donc « sans conditions », mais la note explicative qui a fini par convaincre les durs de la HAT (et sans doute l'armée) laisse augurer que ce retour ne sera pas dénoué de risques et périls politiques. L'ancien président ne pourra pas se contenter de se retrancher derrière l'absence d'une Haute cour de justice pour qualifier d'illégales les poursuites de la Justice pendant son absence. Il devra entamer des procédures judiciaires pour effacer rien moins que trois condamnations par contumace : celle de travaux forcés à perpétuité pour la tuerie du 7 février 2009, celle à quatre ans de prison et à 70 millions de dollars de dommages et intérêts à l'Etat malgache pour « conflit d'intérêts » dans l'achat fin 2008 d'un avion présidentiel, et enfin celle à cinq ans de travaux forcés assortis d'une amende d'1 million d'ariary pour les remblais d'Andohatapenaka.

La médiatisation à laquelle on peut attendre autour du traitement de ces « casseroles judiciaires » pourrait entraîner l'allumage de contre-attaques sur le même terrain. La HAT pourrait à son tour se retrouver obligée de s'expliquer sur des affaires comme la disparition du riz de Tiko, les affaires de bois de rose ou les questions de droits de l'homme. Le climat politique pourrait rapidement s'en retrouver aussi pollué qu'après les espoirs de Maputo et d'Addis Abeba.

À quelque chose, malheur est bon, dit l'adage. La situation présente pourrait fournir une occasion unique de débattre sur la question de l'indépendance de la Justice, question que bon nombre de nos éditoriaux ont soulevé mais qui n'ont jusqu'ici provoqué que quelques haussements d'épaule. Les risques de procès pesant désormais sur les uns et les autres, fera-t-on à l'économie et se contentera-t-on de décréter une absolution généralisée pour la seule classe politique, ou tiendra-t-on aussi un peu compte des préoccupations du « simple citoyen » qu'évoquait Georges Rabehevitra dans son éditorial de Samedi dernier face au fonctionnement de nos tribunaux ?

Saviez vous que le mois présent était celui du mille-feuilles ? Celles de Madagascar ne seront sans doute pas, hélas, toutes aussi comestibles.... Et comme l'on pouvait le craindre vendredi, les douleurs au fondement ne se dissiperont pas du jour au lendemain.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Et-maintenant,16426.html>